

PROJET de DÉLIBÉRATION

Objet : APPROBATION des TARIFS pour sorties du CLAC et du service Jeunesse

Dans le cadre de la prise en compétence Petite Enfance - Enfance - Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer un tarif pour les sorties hors du territoire de la Communauté de communes à **cinq (5) euros par enfant**, afin de participer aux coûts des déplacements, activités culturelles et sportives et sorties diverses.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité (ou selon le vote suivant : voix pour, voix contre etabstentions)** d'**APPROUVER** le tarif **présenté** par Madame la Présidente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

La Présidente, Barbara NETO,

Fait et délibéré, le 15 février 2023.